



la
démarche

APE

AGRICULTURE PLASTIQUES ENVIRONNEMENT.

**OÙ EN EST-ON
EN 2026 ?**

Comité de la Plasticulture et
de l'Agroenvironnement.

▶ LE RÔLE DU PLASTIQUE en agriculture.

La plasticulture désigne l'utilisation de matériaux plastiques en agriculture qui ont un **intérêt agromomique**.

Depuis 1950, le plastique a transformé l'agriculture moderne, en offrant des avantages considérables :

- Il garantit notre **souveraineté alimentaire** en améliorant nos rendements
- Il **réduit l'utilisation d'eau et d'intrants**
- Il protège nos cultures des **aléas climatiques** (vent, froid, pluie, grêle...)
- Il **prolonge nos saisons** et rend possibles certaines productions
- Il **améliore les conditions de travail** des agriculteurs
- Il améliore la **qualité des fourrages**
- Il **réduit les besoins d'installations de stockage** des fourrages

Pour que les produits de la plasticulture soient réellement vertueux, ils doivent s'inscrire dans une **économie circulaire**.

Cela signifie qu'ils doivent être **systématiquement collectés et valorisés après usage.**

▶ LE CPA, AU COEUR de la gestion des plastiques agricoles.

Afin d'encadrer, de développer et de promouvoir des pratiques plus efficaces, plus durables et plus responsables, le **Comité de la Plasticulture et de l'Agroenvironnement** a été fondé en 1958.

En tant qu'**association**, nous nous engageons à minimiser l'impact environnemental des productions agricoles au travers d'**initiatives d'éco-conception**, de réduction des déchets à

la source et de recyclage des plastiques utilisés en agriculture.

Dans certains cas, les plastiques étaient enfouis, brûlés ou abandonnés par **manque de solution collective** sur l'ensemble du territoire. Les industriels, aux côtés des agriculteurs ont souhaité s'inscrire dans une **Responsabilité Élargie du Producteur** de manière volontaire.

C'est ainsi qu'en 2009, le CPA a créé la **démarche APE** (Agriculture, Plastiques, Environnement) afin de répondre aux attentes des Pouvoirs Publics en matière d'élimination et de valorisation des déchets.

LA DÉMARCHE APE. ▶

La démarche APE est un **engagement volontaire, éthique et environnemental** des professionnels de la plasticulture.

À travers sa **charte 100 % APE**, les signataires s'engagent à assurer une gestion responsable des plastiques agricoles, depuis leur production jusqu'à leur fin de vie.

Cette initiative est un acte de **responsabilité envers l'environnement**, en réponse aux obligations de résultat fixées par l'État, qui apporte une solution de gestion aux agriculteurs.

Pour assurer une **représentativité totale**, le CPA rassemble au sein de sa gouvernance agriculteurs, chercheurs, distributeurs, fabricants, transformateurs et recycleurs.

À travers l'éco-contribution APE, qui est une **participation ajoutée au prix de vente** d'un produit pour financer la gestion de sa fin de vie, le CPA finance l'éco-organisme opérationnel **A.D.I. VALOR**, qui organise le transport depuis les points de collecte vers le tri, le traitement puis le recyclage.

En utilisant des **plastiques contributeurs** de la filière de collecte et de valorisation des produits usagés, les signataires contribuent directement, de manière écoresponsable, à l'économie circulaire.

Depuis sa création, notre démarche nous a permis de structurer la filière nationale à travers la mise en place de **5 grandes familles de produits plastiques**.

rennes et opérationnelles pour la gestion des plastiques agricoles usagés.

Ce sont près de **80 % des plastiques agricoles qui sont collectés** chaque année, dont la quasi-totalité est recyclée.

Une **démarche collective** qui répond aux objectifs européens et **accompagne concrètement les agriculteurs** sur le terrain.

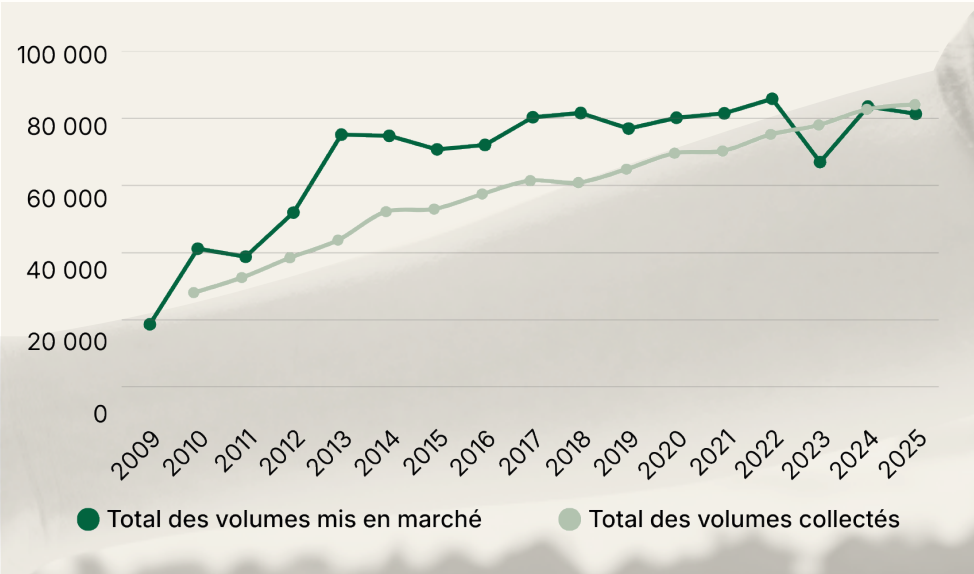
DES RÉSULTATS concrets.

Aujourd'hui, grâce à la démarche APE, la filière agricole française dispose de solutions pé-

Accédez à tout l'historique des volumes depuis 2009 !



Total des volumes de plastiques agricoles mis sur le marché entre 2009 et 2025 & collectés (souillure incluse) entre 2010 et 2025



FILM ÉLEVAGE

FILIÈRE FAUE

2009	509
année des premières collectes	conventions A.D.I.VALOR
4 638	PEBD
sites de collecte (métropole)	principaux polymères

EN CHIFFRES

43 025 T

Volumes mis en marché

45 259 T

Volumes collectés¹

30 %

Taux de souillure moyen

76 %

Taux de collecte

96 %

Taux de recyclage

TARIFS ÉCOCONTRIBUTIONS APE (09/2025)

Ensilage	160 €
Gaines d'ensilage	160 €
Sous couche	160 €
Couverture de bâtiment	160 €
Enrubannage	230 €
Liage	230 €

ÉCOCONTRIBUTEURS APE

ACCS EMBALLAGE	INTERCORD NV
AGRIPOLYANE	KARATZIS
AMCOR FLEXIBLES BE	MEGAPLAST
AROE BERRI	PARTENIA
ASPLA-PLASTICOS-ESPANOLES	PASSION AG
BAG BUDISSA GMBH	PLASTIKA KRITIS
C.G.A.O	POLIVOUGA
COFRA	REYENVAS S.A
CORDERIES TOURNO-NAISES	RKW AGRI GMBH & CO
CORDEX	RKW-HYPLAST
COVERIS	SILOSTOP AGRI
CR DISTRIBUTION	SOLPLAST
DUO PLAST	SOTRAFA
ENSILEA	TAMA FRANCE SAS
GRANGER FRERES	TRIWORLD FRANCE
GROUPE BARBIER	VELITEX SA
	VITAL CONCEPT SAS
	WBV ESELGRIMM GMBH

FILM MARAÎCHAGE

FILIÈRE FAUM

2009	291
année des premières collectes	conventions A.D.I.VALOR
3 139	PEBD
sites de collecte (métropole)	principaux polymères

EN CHIFFRES

13 300 T

Volumes mis en marché

19 759 T

Volumes collectés¹

61 %

Taux de souillure moyen (Serre et tunnel : 17 %)²

81 %

Taux de collecte

97 %

Taux de recyclage

TARIFS ÉCOCONTRIBUTIONS APE (09/2025)

Serre et Grand tunnel	100 €
Petit tunnel ou Chenille	200 € à 230 €
Bâche à plat	230 € à 350 €
Solarisation	230 €
Fumigation	230 € à 350 €
Hors-sol	350 €
Ourlet	230 €
Paillage	330 € à 350 €

ÉCOCONTRIBUTEURS APE

AGRIPOLYANE
ASPLA-PLASTICOS ESPANOLES
CR DISTRIBUTION
EUROPLASTIC
GROUPE BARBIER
GUERIN PACKAGING
OERLEMANS PLASTICS B.V.
PLASTIDIS
PLASTIKA KRITIS
POLIVOUGA
REYENVAS S.A
RKW AGRI GMBH & CO
RKW-HYPLAST
SOLPLAST
SOTRAFA
TRIWORLD FRANCE

FICELLE & FILET

FILIÈRE FIFAU

2013
année des premières collectes

4 512
sites de collecte (métropole)

540
conventions A.D.I.VALOR

PP/PEHD
principaux polymères

EN CHIFFRES

23 661 T
Volumes mis en marché

16 610 T
Volumes collectés¹

23 %
Taux de souillure moyen

50 %
Taux de collecte

56 %
Taux de recyclage

TARIFS ÉCOCONTRIBUTIONS APE (09/2025)

Ficelle	160 €
Filet Balle Ronde	450 €

ÉCOCONTRIBUTEURS APE	
AROEZ BERRI	PHP-PHILIPPE
C.G.A.O	SAS
COFRA	POLIFIL
CORDERIES	REYENVAS S.A
TOURNONNAISES	RKW AGRI GMBH
CORDEX	& CO
CPA SERRE	TAMA FRANCE
CR DISTRIBUTION	SAS
ENSILEA	TECFIL SA
FILPACK PROTECTION SAS	VITAL CONCEPT
HILATURAS Y CORDELERIAS	SAS
LA BALANZA-S.A.	WBV ESEL-GRIMM GMBH
INTERCORD NV	
JUTA	
KARATZIS	
PARTENIA	

FILET PARAGRÊLE

FILIÈRE FILPRAU

2015
année des premières collectes

279
sites de collecte (métropole)

66
conventions A.D.I.VALOR

PEHD
principaux polymères

EN CHIFFRES

878 T
Volumes mis en marché

750 T
Volumes collectés¹

13 %
Taux de souillure moyen

57 %
Taux de collecte

91 %
Taux de recyclage

TARIFS ÉCOCONTRIBUTIONS APE (09/2025)

Filet Paragrêle	8 €/1000m²
-----------------	------------

ÉCOCONTRIBUTEURS APE
A2Z DISTRIBUTION
AGRINOVA
ALPHATEX
ARRIGONI France - EMIS France
CANTAGRI
CR DISTRIBUTION
FILPACK PROTECTION SAS
HELIOS GROUP SRL
I.D.MAT
TESRETE SRL
TEXINOV TECH

GAINE SOUPLE D'IRRIGATION

FILIÈRE GSI

2019
année des premières collectes

1 433
sites de collecte (métropole)

152
conventions A.D.I.VALOR

PE
principaux polymères

EN CHIFFRES

2 017 T
Volumes mis en marché

1 700 T
Volumes collectés¹

14 %
Taux de souillure moyen

79 %
Taux de collecte

94 %
Taux de recyclage

TARIFS ÉCOCONTRIBUTIONS APE (09/2025)

Gaine souple d'irrigation	170 €
---------------------------	-------

ÉCOCONTRIBUTEURS APE
ETS KULKER
EXTRULINE SYSTEMS SL
IRRITROL SYSTEMS
NETAFIM FRANCE
RIVULIS IRRIGATION
SCARABELLI IRRIGAZIONE
SOAPLAST

¹ Souillure incluse
Source : A.D.I.VALOR. Données 2025

www.plasticulture.com

contact@plasticulture.com

NOUS CONCILIONS PLASTICULTURE AVEC ENVIRONNEMENT.

POUR EN savoir plus.

Visionnez notre vidéo sur
l'éco-contribution APE



Découvrez le livret
des filières APE

